

## CAP des ATTACHÉS d'ADMINISTRATION des AFFAIRES SOCIALES du 5 avril 2011

Cette instance était présidée par Monsieur Philippe Sanson représentant la DRH.

### Assemblée plénière

Avant de commencer l'examen des points inscrits à cette CAP, le représentant de l'UNSA souhaite faire la déclaration liminaire suivante, concernant, une fois encore, la gestion du corps sur les secteurs, que recouvrent la gestion et les compétences de cette commission, dont la tendance semblerait à l'expansion mais pas automatiquement dans la compréhension des cadres mais surement dans l'expérimentation de ce qui attend le futur corps interministériel des attachés, en gestation à la DGAFP et bientôt traduit en texte tant la fonction publique montre une urgence à « boucler » ce dossier sur la fusion des corps de catégorie A avec des nuances entre gestion de rattachement, de proximité et autres concepts, qui risquent à terme d'enlever des missions et des fonctions aux CAP.

Alors, avec constance et vigilance, l'UNSA liste les mêmes questions :

- **Une gestion toujours « écartelée » entre la filière administrative et la filière technique :**
  1. avec des CAP de corps de contrôle et de corps communs en ordre dispersé créant un antagonisme artificiel, laissant des traces ensuite dans le collectif du travail
  2. sur la place réelle faite aux AAA dans les S/D et en AC avec les regroupements de service et les métiers qui leur sont réservés.
- **Une GPEC, qui ne débouche pas,** sur une véritable politique transparente de gestion et de valorisation des compétences des agents :
  1. inadéquation entre les postes offerts aux AAA et aux APA et la réalité des fonctions occupées,
  2. la pratique des fiches décrivant des postes surdimensionnés,
  3. la question des primes et une année 2010 avec des pratiques différentes entre AC et services déconcentrés
- **Une non visibilité sur la construction des parcours professionnels et sur la rénovation des systèmes de gestion individualisée des carrières :**
  1. La problématique des mutations et la difficulté à prendre en compte les droits des agents avec des vacances de poste changeantes
  2. des arrivées sur les postes souvent « rugueuses », qui desservent l'image des ministères sociaux auprès des IRA

3. une aggravation des conditions de travail et une souffrance au travail grandissante dans les 3 secteurs en AC et en S/D
  4. en conséquence, un turn- over important préjudiciable aux agents mais également aux services.
- ***Un véritable accompagnement professionnel dans la progression des carrières*** : une mise en place des formations au poste adéquates, des entretiens professionnels montrant un véritable encadrement managérial, qui apprend mais qui ne « casse » pas l'AAAS (cf les recours qui commencent à passer en CAP).

***L'UNSA réclame, une fois de plus, avec détermination, que les métiers administratifs trouvent leur place et renforcent ainsi par leur technicité propre nos structures ministérielles au niveau des DIRECCTE, des DDI et des ARS au même titre que l'inspection du travail et des IASS sans que les uns lèsent les autres mais au contraire aient chacun un déroulement de carrière en progression et ne connaissent pas un "déclassement programmé" avec les chantiers ouverts par la FP, induits de la RGPP et de la REATE.***

***A chaque nouvelle réforme, renouveau de la fonction publique annoncé, les cadres « généralistes », les Attachés d'Administration particulièrement ont été grandement sollicités sans que leur avis soit requis et/ou sollicité.***

Depuis 30 ans, leurs métiers ont bougé avec souvent des formations aléatoires, des responsabilités mal reconnues généralement et un positionnement parfois malaisé, dû à la concurrence croissante des corps techniques sur les prises de poste : ***les ministères sociaux, particulièrement dans les DIRECCTE, dans les ARS actuellement, démontrent cette gestion « à l'emporte pièce ».***

***Alors, l'UNSA se pose la question un peu provocante de savoir quel profil souhaite le gouvernement à l'égard de ses cadres pour une administration républicaine, efficace et égalitaire : des véritables managers responsables de leur projet ou des hypocrites laudateurs « incolores » de leur ligne hiérarchique ?***

***RGPP, rapport Silicani, nouveaux textes sur la Fonction Publique ne devraient pas oublier que l'administration, encore publique, est un instrument financé par les contribuables, au moyen duquel l'Etat exerce ses prérogatives de souveraineté et cherche à remplir ses objectifs, même s'il lui arrive d'assumer des activités comparables à celles des entreprises.***

Et maintenant, la fonction publique veut proposer la ***revalorisation de la carrière des attachés d'administration et la création d'un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGeM), présentée notamment comme « une carrière revalorisée par la création d'un grade d'attaché hors classe, culminant en HEA (échelon spécial), accessible aux attachés principaux ayant exercé des fonctions d'un niveau particulièrement élevé de responsabilités (corps ou emploi fonctionnel) »***

*Que d'interrogations pourront nous poser devant ce passage à 3 grades, la coexistence avec les conseillers d'administration, dont aucun poste n'a été encore attribué dans les DIRECCTE par exemple, à moins que cette « énième » réforme ait enfin trouvé la solution de l'inconcevable en résolvant ce qu'il y aurait de commun entre la réalisation des fins sociables d'une collectivité et la recherche de bénéfices d'une entreprise.....*

Force est de constater que :

*Les réformes statutaires et indemnitaires s'enchaînent à marche forcée.*

*Les CAP se suivent sans résoudre les questions et problèmes posés.*

*Nos déclarations liminaires se succèdent et hélas se ressemblent !*

Avant de vous remercier de votre attention, nous nous permettons de laisser la conclusion à CHAMFORT qui écrivait : « **Il est plus facile de légaliser que de légitimer** »

*1-Approbation du PV de la séance du 7 décembre 2010.*

*Le PV de la séance du PV du 7 décembre 2010 est reporté.*

**SECRET**

## Assemblée restreinte AAAS

*Point 2- Examen des demandes de mutation d'attachés d'administration des affaires sociales*

Poste offert	Nouveau titulaire	Grade	Résidence Antérieure	Observations
--------------	-------------------	-------	----------------------	--------------

Région AQUITAINE				
DIRECCTE FSE				Infrarégional
Région AUVERGNE				
DIRECCTE				Non pourvu
Région Basse Normandie				
DDSCP 50	RENOUF Sophie	AAAS	DAFJS	

	<b>Région BRETAGNE</b>			
DIRECCTE				Pas de prise en charge

	<b>Région CENTRE</b>			
DIRECCTE				Non pourvu
UT 37				Poste susceptible d'être vacant 2 <sup>ème</sup> semestre 2011

Nota : L'UNSA a rappelé fermement l'engagement de l'administration sur le dossier de Monsieur Paul SEHKI, dont le dossier présente une priorité dans les motifs « impératifs » soutenant cette demande et dans la mesure où contrairement à la réglementation à sa 1<sup>ère</sup> demande de mutation lui fut préférée la candidature d'un contractuel, sans que l'administration ait pu apporter la preuve de cette préférence.

Ce dossier devra trouver une solution dans les meilleurs délais : l'UNSA- Itefa le rappellera à l'administration pour qu'une solution soit trouvée pour le 2<sup>ème</sup> semestre au vu des motifs étayés de cette demande.

	<b>Région ILE DE FRANCE</b>			
ARS d'Ile de France	PRIEUR-HOCINE Sabine	AAAS	Directe Ile de France	
DIRECCTE				Infrarégional
DIRECCTE				Infrarégional
U.T. 78	GENIN Nathalie	AAAS	DGEFP	
	<b>Région LANGUEDOC ROUSSILLON</b>			
DIRECCTE				Pas de prise en charge

	<b>Région LIMOUSIN</b>			
UT Corrèze				Poste susceptible d'être vacant
	<b>Région LORRAINE</b>			
UT Moselle				

				Non pourvu
	<b>MIDI PYRÉNÉES</b>			
DIRECCTE				Non pourvu
UT 31				Non pourvu
UT 31				Non pourvu
	<b>Région NORD PAS DE CALAIS</b>			
DIRECCTE				Poste susceptible d'être vacant 2 <sup>ème</sup> semestre 2011
<p>Nota : L'UNSA a à nouveau demandé la prise en compte du dossier de Madame Camille BOUTIGNON, notamment pour le 2<sup>ème</sup> semestre au vu des motifs (rapprochement de conjoints, double loyer, isolement de l'intéressée..) : elle rappellera à l'administration d'examiner cette requête comme elle l'a déjà souligné lors de la pré -CAP et d'étudier toute possibilité de faisabilité avant la fin de 2011, sachant que le renouvellement de la CAP retardera toute étude des mutations.</p>				
UT Nord Lille				Infrarégional
	<b>Région des PAYS DE LA LOIRE</b>			
DIRECCTE				Pas de poste
<p>Nota : pour le dossier de Madame Marion MICHAUD, l'UNSA a à nouveau demandé la prise en compte de ce dossier, notamment pour le 2<sup>ème</sup> semestre au vu des motifs (rapprochement de conjoints, temps de transports allongé par le déménagement de la DIRECCTE Bretagne...) : elle rappellera à l'administration d'examiner cette requête comme elle l'a déjà souligné lors de la pré -CAP et d'étudier toute possibilité de faisabilité avant la fin de 2011, sachant que le renouvellement de la CAP retardera toute étude des mutations.</p>				
	<b>Région PICARDIE</b>			
DIRECCTE	METARFI Mustafa	AAAS	UT 02	
	<b>Région POITOU CHARENTE</b>			
DIRECCTE 86	VILLARD Marie-Agnès	AAAS	UT 61	
UT 17	GLANDIER Élodie	AAAS	UT 87	
	<b>Région Provence Alpes Côte d'Azur</b>			

DIRECCTE				Infrarégional
				Infrarégional
	<b>Région RHÔNE-ALPES</b>			
DRJSCS	MOULS Dominique	AAAS	DGS	
ARS Rhône-Alpes	DUMORD Izia	AAAS	Directe Bourgogne	
DIRECCTE				IET
<p>Nota : Compte tenu de l'avis favorable de l'UT 15 à compter du 1<sup>er</sup> septembre et des demandes précédentes (rapprochement familial), l'UNSA a rappelé l'engagement de la DRH sur le dossier de Monsieur KAROURI, notamment pour le 2<sup>ème</sup> semestre au vu des motifs précités : elle rappellera à l'administration d'examiner cette requête comme elle l'a déjà souligné lors de la pré -CAP et d'étudier toute possibilité de faisabilité avant la fin de 2011, sachant que le renouvellement de la CAP retardera toute étude des mutations.</p>				
SESE champ travail				Poste non libre
SRC				Infrarégional
UT 07	MOREL Valérie	AAAS	UT 47	
UT 38				IT
UT 42				IT
UT 69				IT
UT 73				IT
INTEFP				IT
	<b>Administration Centrale</b>			
FONJEP DJEPVA	FAIVRE Willy	AAAS	Directe Champagne/Ardennes	

***L'UNSA a tenu à marquer son désaccord qu'entre la pré- CAP et la CAP certains postes, fléchés d'abord pour les AAAS, se verront occuper par soit des IT soit par des IET pré-affectés : gestion non transparente que nous dénonçons vigoureusement dans nos déclarations liminaires, mettant « artificiellement » en concurrence 2 corps dont le ministère du Travail a besoin dans ses missions.***

**Point 3 :** Examen des demandes de prise en charge par voie de détachement dans le grade d'attaché d'administration des affaires sociales

Noms	Prénoms	Directions	Grade d'origine	E C H	Date effet intégration	Grade d'intégration	ECH
<b>AMROUS</b>	Nadia	DARES	Ingénieur d'études 2ème classe	5 <sup>ème</sup>	01/06/2011	AAAS	6 <sup>ème</sup>
<b>ARTHUR</b>	Christelle	DDCSPP 22	C.T. Service Social	5 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	7 <sup>ème</sup>
<b>BENMALEK</b>	Nadia	DSS	Attaché d'administration	5 <sup>ème</sup>	01/02/2011	AAAS	5 <sup>ème</sup>
<b>BERGERAN</b>	Pierrick	DGS	Cadre de santé	4 <sup>ème</sup>	11/04/2011	AAAS	7 <sup>ème</sup>
<b>BRENNER-ADANLETE</b>	Cheffi	DDCSPP 73	Attaché d'administration	3 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	3 <sup>ème</sup>
<b>GRISEAU</b>	Corinne	DARES	Professeur des Écoles	5 <sup>ème</sup>	15/02/2011	AAAS	7 <sup>ème</sup>
<b>HEMAR</b>	Bénédicte	IGAS	Ingénieur d'études de 2ème classe	3 <sup>ème</sup>	01/06/2011	AAAS	4 <sup>ème</sup>
<b>HUMBERT</b>	Sylvie	ARS Lorraine Dél. Terr.iale de la Meuse	Attaché d'administration	6 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	6 <sup>ème</sup>
<b>LOCCA</b>	Laurence	ARS Haute Normandie	Attaché Territorial	4 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	4 <sup>ème</sup>
<b>ROHIMUN</b>	Mim	DRJSCS Alsace	Attaché d'administration	5 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	5 <sup>ème</sup>
<b>SAID ALI</b>	Mihidhoir	DJSCS Réunion	Attaché Territorial	4 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	4 <sup>ème</sup>
<b>TOUDERT</b>	Nadia	DAFJS	Ingénieur d'études de 2ème classe	4 <sup>ème</sup>	01/05/2011	AAAS	5 <sup>ème</sup>

**Point 4 :** Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales

Nom - Prénom	Directions	Affectation d'Origine
<b>ALBERT</b> Sophie	Direction immigration	OFPRA
<b>CLEMENT</b> Christine	UT 60	ADANAES
<b>FOEDIT</b> Caroline	DAFJS	Attachée territoriale Cergy Pontoise
<b>LAHITTE-LOUSTAU</b> Marina	DIRECCTE Corse	Ministère de l'Intérieur
<b>MAJDOUL</b> Ouidad	UT 33	Éducation Nationale

Vote Pour : UNSA

Nom - Prénom	Directions	Affectation d'Origine
CHANFREAU Mie-Claire	DCSPP 46	CTSS
De SYLVESTRI Mie-Noëlle	DCSPP 54	CTSS

Vote Pour : Parité administrative + CFDT + CGT

Vote Contre : UNSA (rappel de notre position dans nos déclarations liminaires des CAP antérieures par rapport au principe de détacher un corps n'appartenant pas à la même filière et en plus dont le grade de débouché, CTSS, va dans le petit A et non une carrière de A type au moment où la discussion sur la catégorie A s'engage avec la FP... !).

**Point 5 :** Examen des recours portant sur le compte-rendu de l'entretien professionnel d'attachés d'administration des affaires sociales (nous consulter)

### Assemblée restreinte APAS

L'**UNSA** ne siège pas sur ce grade.

#### Vos élus **UNSA** :

- Michel ALARY : [michel.alary@sante.gouv.fr](mailto:michel.alary@sante.gouv.fr) ☎ 01.40.56.42.07
- Pierrick BIHAN : [pierrick.bihan@directe.gouv.fr](mailto:pierrick.bihan@directe.gouv.fr) ☎ 02.99.12.21.48

Vous voulez  
prendre contact  
avec l'**UNSA**...



Votre correspondante :

- Martine NOULIN ☎ 06.07.71.49.28



[martine.noulin@unsa.org](mailto:martine.noulin@unsa.org)

**Le 20 octobre 2011**  
**Je vote pour les listes**  
**UNSA**